

**Le dossier du jour** Edition du 10/11/2006

Ania Auto Service : que de luxe !

Par :

Critères ■ L'exercice dans ce créneau nécessite la possession de voitures haut de gamme, un personnel qualifié et surtout un haut niveau de professionnalisme.

Certaines agences exerçant dans ce nouveau créneau proposent, outre la location de véhicules aux particuliers ainsi qu'aux entreprises, des prestations destinées à la couverture des grands événements et aux visites des personnalités étrangères dans notre pays. Ania Auto Service fait partie de cette catégorie d'agences qui «jouent sur tous les fronts».

Créée en 2004, la société de location de véhicules Ania Auto Service propose ses prestations aux particuliers, aux entreprises ainsi qu'aux personnalités très importantes (Very Important Personalities «VIP») à des tarifs «rationnels et concurrentiels», déclare Rabah Ouchaoua, le manager de cette entreprise familiale. Pour les particuliers et les VIP, la location se fait uniquement avec chauffeur, tandis que pour les entreprises, les véhicules sont cédés sans chauffeurs. «Notre politique est fondée sur les deux critères que sont la confiance et la garantie. La location pour les particuliers se fait uniquement avec chauffeur car nous craignons d'éventuels comportements malhonnêtes de certains clients qui, quelquefois, présentent de faux documents lors de la transaction afin de détourner le véhicule. Par ailleurs, un particulier a, selon notre perception, toujours besoin de repos pour mieux régler ses affaires dans les meilleurs délais. Il y a également des gens qui ne connaissent pas parfaitement la ville et qui, par conséquent, pourraient endommager le véhicule et mettre leur vie en danger», explique notre interlocuteur. M. Ouchaoua ajoute : «Pour les entreprises, nous proposons des services de location sans chauffeur, car tout est basé sur un bon de commande qui nous est transmis par l'entreprise et il n'y a aucune crainte dans ce sens car les entreprises tiennent à respecter leurs engagements. Elles emploient également des chauffeurs qualifiés.»

Les appréhensions de notre interlocuteur sont d'autant plus fondées que «le contrat de location que nous signons avec des particuliers n'est pas valable juridiquement puisqu'il n'est pas fait en présence d'un notaire. Si nous devons, à chaque fois, solliciter un notaire, nous payerions presque le même montant que celui de la location du véhicule. Donc, nous sommes contraints de louer avec chauffeur», précise-t-il.

D'ailleurs, Ania Auto Service, contrairement à la plupart des agences exerçant dans ce créneau, ne fait pas de transactions avec les immigrés. La raison est toute simple : «Nous sommes sollicités, mais nous craignons qu'ils endommagent nos véhicules puisque certains ne sont pas de bons conducteurs.»

A. H.